

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels



et des PATS des SDIS de France

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE...

Très prochainement, vous serez consultés pour élire vos représentants à la Commission Administrative et Technique de vos SDIS et ce pour une durée de trois ans...

A quoi sert-elle ?

La CATSIS est présidée par le DDSIS et doit normalement être réunie au préalable de chaque session du Conseil d'Administration du SDIS, afin d'émettre un avis...

- Sa composante permet un dialogue et une concertation SPP et SPV au travers des collèges non officiers et officiers, pour lesquels suivant votre position administrative, vous devrez voter...
- Les candidats ayant obtenus le plus de voix dans chacun des collèges sont membres de droit et siègent, durant 3 ans, avec voix consultative, du Conseil d'Administration, aux côtés des politiques, du représentant de l'Etat et dans bien des cas, des médias...

Cette première échéance électorale professionnelle de l'année 2008, primordiale, revêt donc toute son importance pour que l'esprit revendicatif mais constructif du SNSPP-CFTC soit entendu partout en France et dans les DOM-TOM....

Le SNSPP-CFTC c'est :

- **Plus de 30 ans d'histoire syndicale représentative où les sapeurs-pompiers ont pu faire entendre leur voix au plus haut niveau de l'Etat, sans être noyés dans des masses confédérales et faire progresser le statut qui nous est si cher et ce grâce :**
 - à une attitude modérée et toujours constructive ;
 - avec des propositions et des résultats concrets ;
 - avec le respect réciproque de l'ensemble de nos interlocuteurs...
- **un temps de travail digne de ce nom, la création du grade de Major et la refonte de la filière SP, même si la grande majorité des SDIS a galvaudé l'esprit de ce que nous avons présenté...**
- **l'application courant 2007, des accords Jacob aux SPP, avec l'octroi de près de 30 points d'indice en plus, pour la fin de carrière et la retraite et malgré l'opposition très vive d'autres organisations syndicales... Nous ne regrettons pas d'avoir signé et souhaitons aller encore plus loin...**
- **des négociations permanentes pour améliorer la fin de carrière, le niveau du secours apporté à nos concitoyens, le respect du débat et des instances paritaires, le financement du service public, vos conditions de travail et pour demain, la santé au travail, gage d'avancées significatives pour la prise en compte de la dangerosité de notre métier, etc ...**

***POUR LES ELECTIONS CATSIS, VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES LISTES SNSPP -CFTC***

Adresser la correspondance à : Monsieur le Président du S.N.S.P.P.,
32, rue du Docteur Mellin B.P. 14 62051 SAINT LAURENT BLANGY Cedex